



Association de Marseille des Secouristes Français CROIX BLANCHE

Fédération des secouristes Français Croix Blanche
Association fondée en 1892 – Reconnue d'utilité publique en 1898 SAG 8898
Créatrice en France du secourisme moderne
Agréée ministère de l'Intérieur Missions Sécurité Civile A-B-D et Formations

FORMATION-SECOURISME-PREVENTION

Accompagnement personnalisé à la formation pour les personnes en situation de handicap

L'équipe AMS Croix Blanche s'engage à vous accompagner dans votre parcours de formation, en tenant compte de votre situation de handicap. Grâce à notre expertise et notre collaboration avec des acteurs clés du secteur, nous vous proposons un accompagnement personnalisé pour vous permettre d'accéder à la formation qui vous convient et de réussir votre projet professionnel.

Nos points forts:

- **Une expertise reconnue** : Forts de notre expérience en collaboration avec l'APF BDR, nous sommes des spécialistes de la formation pour les personnes en situation de handicap.
- **Un accompagnement personnalisé** : Un interlocuteur dédié, Jérôme QUARTERON, est à votre disposition pour analyser vos besoins et vous proposer une solution sur mesure.
- **Des formations adaptées** : Nous adaptons le contenu et le déroulement de nos formations pour répondre à vos besoins spécifiques et mettons en place les aménagements nécessaires pour vous garantir une expérience optimale.
- **Un objectif clair** : Notre objectif est de vous permettre de réaliser votre projet de formation et de vous donner les clés pour réussir dans votre vie professionnelle.

Déroulement de l'accompagnement :

1. **Contact** : Prenez contact avec Jérôme QUARTERON, notre chargé des relations avec les personnes en situation de handicap, pour un entretien téléphonique.
2. **Entretien téléphonique** : Cet entretien permettra d'évaluer vos besoins, vos attentes et de déterminer l'adéquation entre les formations proposées et votre situation.
3. **Proposition de formation** : Sur la base de l'entretien, nous vous proposerons une formation adaptée à vos besoins et vous accompagnerons dans les démarches d'inscription.
4. **Mise en place des aménagements** : Si nécessaire, nous mettrons en place des aménagements pédagogiques et techniques pour vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

Informations utiles :

- **Service-public** : <https://www.service-public.fr/>
- **Service d'aide**: <https://www.agefiph.fr/>
- **APF BdR** : <https://www.apf-francehandicap.org/>

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou pour discuter de votre projet de formation.